

Assemblée Générale annuelle de l'association A3Gym

18 juin 2012 – 19 h 15 – Salle n°2 du Centre des Bénédictines

Présents :

Manuela GEORGET, trésorière
Laure LEGRIX, secrétaire
Alexandra CONDÉ, entraîneuse
Wendy FALLOURD, entraîneuse
Laurent FLAMENT, président

Excusées :

Maia Christina EMERIT
Sophie PAULMIER,
Alexandrine CAILLÈRE,
Traci FABRE,
Marie-Noëlle SACRE.

L'AG de la création de l'association a eu lieu le 11 décembre 2009. Les membres ont été élus pour les 3 premières saisons sept 2010 à juin 2013.

Cette AG est la troisième AG du club. Elle a lieu après la deuxième saison du club.

Bilan saison 2011-2012

Bilan sportif très positif

L'activité a accueilli 35 enfants en 2010-2011. **Cette deuxième saison, 83 enfants ont pris leur licence.** L'assiduité a été bonne et les cours ont satisfait les enfants, les parents et l'encadrement du club. Grâce à l'intervention de Christophe LEROY, responsable des sports à la Mairie, et George DELPIT, responsable du complexe du Coi, le nombre de cours a pu être considérablement augmenté. L'association a ainsi pu répondre à la demande croissante d'inscriptions.

4 entraîneuses ont animé les séances.

- de sept à mars : Manolita CAINGNARD, formatrice FFG et diplômée BPJEPS - congé maternité,
- de sept à avril : Thifanie LATOUR – a rejoint Toulouse pour un nouveau travail,
- de décembre à juin : Alexandra CONDÉ, ancienne gymnaste et entraîneuse dans un club parisien, a remplacé Manolita CAINGNARD.
- de fin mai à juin : Wendy FALLOURD, ancienne gymnaste et diplômée en formation gym en Angleterre, est venue renforcer l'équipe.

Les cours ont été dispensés sur six séances, chaque enfant ne pouvant participer qu'à un seul cours :

lundi 17h-18h en bébé gym	mercredi 14h-15h	vendredi 17h-18h
lundi 18h-19h	mercredi 15h-16h30 pour les plus âgés	vendredi 18h-19h pour les plus anciens

Trois difficultés en définitive :

- acquérir et pouvoir utiliser un matériel complémentaire (surtout sol et saut) afin d'offrir toute la panoplie de la discipline gymnique.
- disposer de créneaux supplémentaires et plus élargis pour que les enfants aguerris puissent évoluer à leur niveau et entrer, s'ils le souhaitent, en compétition.
- Équilibrer les groupes de gymnastes afin de gommer les trop grandes différences de niveau à certains créneaux horaires.

Une évolution doit être recherchée avec les élus locaux, les responsables des équipements sportifs, le collège, le lycée et les associations sportives.

Bilan associatif

Le club est affilié à la Fédération Française de Gymnastique. La FFG a continué à soutenir notre création.

La demande d'agrément auprès de la DDJS a été réalisée en novembre 2011. L'instruction est toujours en cours.

Bilan budgétaire

Le budget 2011-2012 est annexé à ce compte-rendu. Il a été en partie conforme au budget prévisionnel notamment parce qu'il avait été préparé avec la Fédération Française de Gymnastique afin d'anticiper la majorité des coûts constatés pour cette activité. **Le budget a été équilibré sans subvention.** Il a permis de licencier tous les enfants et les membres dirigeants. Il a permis de salarier deux entraîneurs, trois à certaines périodes. Il a permis d'organiser un goûter de Noël avec la participation d'une animatrice en danse africaine. Aucun matériel n'a été acheté, aucun investissement réalisé.

Le balance annuelle des opérations fait apparaître un bénéfice de 274 euros.

Le solde du compte associatif est légèrement supérieur à 1 000 euros.

Le budget a été tenu mais n'a pas permis de développer l'association par l'achat de matériel ou par la participation à des manifestations sportives.

Perspectives saison 2012-2013

Budget prévisionnel annuel

Un budget est présenté par la trésorière. **Il est annexé à ce compte-rendu.**

Ce budget s'appuie sur les éléments transmis par la Fédération Française de Gymnastique et sur un prévisionnel de 80 gymnastes (compte-tenu des prévisions de demandes d'inscriptions).

Les seules dépenses fédérales coûtent 3 000 euros / saison. Il faut ajouter à cela d'autres dépenses inhérentes à la vie associative comme les frais administratifs ou l'achat de petit ou gros matériel. Le poste des frais de personnel s'élève à un peu près à **4 400 euros.**

Le budget équilibré se situe à hauteur de 9 500 euros pour la saison 2012-2013.

Les discussions concluent à une augmentation du niveau de cotisation à 110 euros par gymnaste sans dégressivité suivant le nombre d'enfants par famille. **Un nouveau règlement intérieur est édité pour prendre en compte cette modification.**

Des manifestations seront à organiser pour amener des ressources complémentaires (vente de T-Shirt floqué avec le logo de l'association, vente d'articles en brocante, tombola, etc.).

Le budget prévisionnel est adopté.

Prévisions sportives et associatives

1 - Cours

D'autres créneaux horaires sont à trouver car les demandes d'inscriptions sont importantes. Comme évoqué précédemment, il faut faire évoluer les conditions de pratique pour les enfants en progression.

En lien avec le club d'haltérophilie, le club de musculation féminine et les services municipaux, il s'agit d'étudier la possibilité d'avoir des cours réellement pertinents pour les gymnastes, en vue de progresser et d'entrer en compétition. Une cohabitation plus importante de la salle de gym/muscu. pourrait être une solution temporaire.

Deux heures par groupe de niveau est au moins nécessaire. **Une cible pourrait être :**

- **Bébé gym** (3-6 ans ; enfants nés en 2007 - 2008 - 2009)
- **Éveil gymnique** (premier niveau de pratique)
 - éveil1 - 6 à 9 ans (nés entre 2007 et 2003)
 - éveil2 - 7 à 10 ans (nés entre 2006 et 2002)
- **École de gym** (deuxième niveau de pratique)
 - école1 - 7 à 10 ans (nés entre 2005 et 2001)
 - école2 - 8 et + (nés en 2004 et avant)
 - école3 - + de 11 ans (nés en 2001 en avant)

Groupe		Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Bébé gym	1h	17 h – 18 h				
éveil1	1h30	18 h – 19h30				
éveil2	2h		??	14 h – 15 h		
école1	2h30			15 h – 16h30	??	
école2	3h			18 h – 19 h		17 h – 19 h
école3	4h			19 h – 21 h		19 h – 21 h
14h		2h30	1h	5h30	1h	4h

Si les heures augmentent pour les groupes, le budget devra être revu pour le financement des cours.

2 - Animation estivale

Une animation pourrait aussi avoir lieu cette année en collaboration avec le Centre de Loisirs de Beauief (stage *expression corporelle* d'une semaine début août).

3 - Inscriptions pour la nouvelle saison

Les inscriptions seront réalisées selon les mêmes modalités qu'en septembre 2011. Une première période permettra aux anciens de s'inscrire. Ensuite, l'ordre d'inscription sera privilégié pour accueillir les enfants.

- Samedi 25 août – de 10h à 12h : inscriptions des anciens gymnastes 2011-2012
- Samedi 1er septembre – de 10h à 12h :
 - inscriptions prioritaires des anciens gymnastes 2011-2012
 - inscriptions de nouveaux gymnastes
- Samedi 08 septembre – de 10h à 12h : inscriptions dans l'ordre d'arrivée avec fiche et paiement
- **Lundi 10 septembre – reprise des cours**

L'organisation des séances d'inscription sera faite avec Georges DELPIT et le pôle SCAJE de la Mairie.

Élections du conseil d'administration et du bureau

Rappel :

L'association est administrée par le Conseil d'administration comprenant 12 membres pour 3 années par l'Assemblée Générale. Les salariés de l'association ne peuvent pas être membres du Conseil d'Administration. En cas de vacance, le Conseil d'administration pourvoit au remplacement de ses membres jusqu'à l'Assemblée Générale suivante. Le Conseil d'administration se renouvelle en totalité tous les 3 ans. A cette occasion, le Conseil d'administration élit à son tour en son sein un bureau pour une durée de 3 ans composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint. Les postes de vice-président, de secrétaire adjoint ou de trésorier adjoint peuvent rester vacants si aucun membre ne se porte candidat. L'assemblée désigne pour un an, les deux vérificateurs aux comptes qui sont chargés de la vérification annuelle de la gestion du trésorier. Les postes de vérificateurs aux comptes peuvent être vacants.

Lors de cette AG de juin 2012, il n'y a pas de démission de Conseillers ni de participants demandant à en être membre. Suivant les statuts, il n'y a donc pas d'élections ce jour.

Mandat sept-2010 à juin 2013		2010-2011	2011-2012	2012-2013
Alexandrine CAILLÈRE	1 rue des Lavois 17400 Saint Jean d'Angély	élue	élue	élue
Maia Christina EMERIT	59 rue des Cagnottes La Touzetterie 17400 Saint Jean d'Angély	élue	élue	élue
Traci FABRE	11 rue Gambetta 17400 Saint Jean d'Angély	élue	élue	élue
Laurent FLAMENT	13 Faubourg de Niort 17400 Saint Jean d'Angély	élu président	élu président	élu président
Manuela GEORGET	2A rue de la Trichetterie 17400 La Vergne	élue trésorière	élue trésorière	élue trésorière
Laure LEGRIX	174 rue fief du Chêne 17400 Saint Jean d'Angély	élue secrétaire	élue secrétaire	élue secrétaire
Sophie PAULMIER	2 chemin des Ecluses 17400 La Vergne	élue	élue	élue
Marie Noëlle SACRÉ	44 rue de l'Eglise 17400 Saint Denis du Pin	élue	élue	élue
Vacant CA	--	--	--	--
Vacant CA	--	--	--	--
Vacant CA	--	--	--	--
Vacant CA	--	--	--	--
Vérificateur aux comptes	--	--	--	--
Vérificateur aux comptes	--	--	--	--

Il est très souhaitable que de nouveaux parents s'impliquent dans la vie de l'association pour le prochain mandat sept 2013 à juin 2016. Aujourd'hui, elle repose presque exclusivement sur le bureau et les entraîneurs.

Le président,

La secrétaire,

Laurent Flament

Laure Legrix

BILAN FINANCIER

SAISON 2011 - 2012 / Comptes du 01 août au 31 juillet		Dépenses	Recettes
	D		R
Achats	-140,37 €		
Total pour Achats	-140,37 €		
Cotisations et licences versées			
Exceptionnels (cadeaux, festivités, ...)	-140,00 €		
Cotisations à l'instance nationale	-140,00 €		
Cotisations à l'instance régionale	-197,25 €		
Licences Bureau et membres CA	-2 610,35 €		
Licences non compétitives pratiquants	-3 087,60 €		
Total pour Cotisations et licences versées			
Déplacements, missions et réceptions			
Total pour Déplacements, missions et réceptions	-73,00 €		
Frais bancaires			
Total pour Frais bancaires	-42,00 €		
Frais de personnel			
Total pour Frais de personnel	-919,00 €		
Charges	-1 369,00 €		
Frais de déplacements	-1 957,96 €		
Salaires nets	-4 245,96 €		
Total pour Frais de personnel			
Intervenants et prestations			
Total pour Intervenants et prestations	-100,00 €		
Revenus gestion			8 130,00 €
Total pour Revenus gestion			8 130,00 €
	Total général	-7 856,43 €	8 130,00 €
	Balance annuelle des opérations :	273,57 €	
	Solde du compte au 01 août 2011 :	619,60 €	
	Solde estimé du compte au 31 juillet 2012 :	893,17 €	
Licence compétitive :	FFG 18 € + Comité Régional 18 € + Assurance 3,45 €	SOIT 39,45 €	
Licence non compétitive :	FFG 18 € + Comité Régional 10 € + Assurance 3,45 €	SOIT 31,45 €	

Budget prévisionnel 2012-2013

Présenté en assemblée générale du 18 juin 2012

Catégorie / Sous-catégorie	Montant budget
REVENUS	
Revenus de gestion courante	8 952 €
Cotisations des membres (basées sur 80 gymnastes, cotisation de 110 euros)	8 800 €
Subventions (CG17 - Aide jeunes licenciés 4,50 * 33 en 2010-2011)	152 €
Revenus des ventes	500 €
Billetterie, tombola, manifestation, buvette	400 €
Espace publicitaire (plaquettes, sponsors)	100 €
TOTAL REVENUS	9 452 €
DEPENSES	
Achats	-1 694 €
Exceptionnels (cadeaux, festivités, ...)	-200 €
Fournitures de bureau	-100 €
Matériel de gym (agrès, tapis, ...)	-1 194 €
Petit matériel de gym (magnésie, ...)	-200 €
Cotisations et licences versées	-2 993 €
Cotisations à l'instance nationale	-140 €
Cotisations à l'instance régionale	-140 €
Licences Bureau, entraîneurs et membres CA	-197 €
Licences non compétitives pratiquants	-2 516 €
Déplacements, missions et réceptions	-200 €
Frais de déplacements	-100 €
Frais organisation bureau, CA, AG	-100 €
Intervenants et prestations	427 €
Gestion associative - APSL17 (25 cotis annuelle + 10,50 / mois / salarié)	277 €
Frais intervenants	150 €
Frais de formation	-500 €
Formation initiateur gym	-500 €
Frais de personnel	-4 400 €
Charges	-1 000 €
Frais de déplacements	-1 400 €
Salaires nets	-2 000 €
Frais postaux et TIC	-50 €
Frais postaux	-21 €
Internet	-29 €
Frais bancaires	-42 €
Frais de tenue de compte	-42 €
TOTAL DEPENSES	-9 452 €
TOTAL DU BUDGET PREVISIONNEL	0 €

Budget approuvé le :

Le président

La trésorière